



## QUELQUES CHIFFRES

Le Ctifl certifie des plants mycorhizés depuis 1988  
en 2014

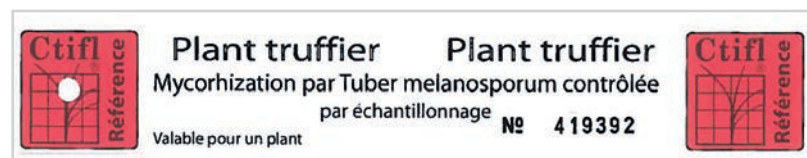
### ■ Plants inoculés par *Tuber melanosporum*

Environ 175 000 plants contrôlés et 88 000 plants certifiés

### ■ Plants inoculés par *Tuber uncinatum*

Environ 18 000 plants contrôlés et 15 000 plants certifiés

Une **quinzaine de pépiniéristes** contrôlés en France



Étiquette d'un plant mycorhizé avec *Tuber melanosporum*

## LE CONTRÔLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS TRUFFIERS MYCORHIZÉS

En achetant un plant truffier contrôlé, vous avez l'assurance qu'il ait un niveau de mycorhization élevé, ainsi qu'une pureté de mycorhization. Ces contrôles permettent aux pépiniéristes de commercialiser des plants de qualité reconnue et augmentent fortement vos chances de récolte. Les contrôles sont réalisés par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Ctifl), selon un cahier des charges établi. Deux techniciens du Ctifl réalisent ces contrôles de manière totalement indépendante et impartiale.

## CONTACTS

### CERTIFICATION

#### Responsable

Silvia ten Have - Lopez  
tenhave@ctifl.fr

#### Techniciens

Maryline Bernard  
bernard@ctifl.fr

Daniel Bourrières  
bourrieres@ctifl.fr

### INFORMATION TRUFFICULTEURS

#### Ingénieur Expérimentation truffes

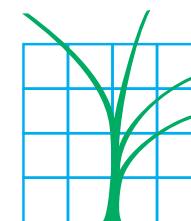
Fabrice Lheureux lheureux@ctifl.fr

#### La Fédération Française des Trufficulteurs

7 bis rue du Louvre - 75001 Paris Tél : 01 42 36 03 29  
fft@fft-tuber.org - Site : www.fft-tuber.org

Pépiniériste proche de chez vous  
(Mettre tampon ou carte de visite)

Retrouvez la liste des pépiniéristes producteurs  
de plants truffiers contrôlés mycorhizés par le  
Ctifl proche de chez vous sur [www.ctifl.fr](http://www.ctifl.fr), rubrique  
Espace professionnels/Certification



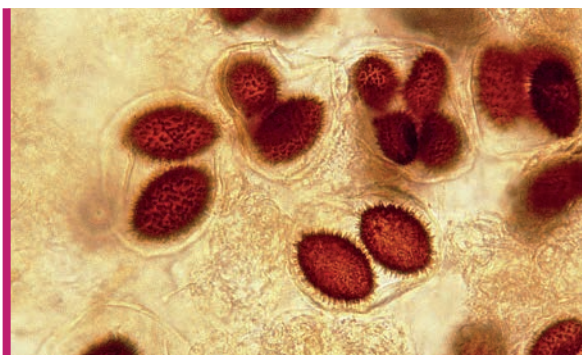
# CONTRÔLE DES PLANTS MYCORHIZÉS

## 1. Contrôle des truffes

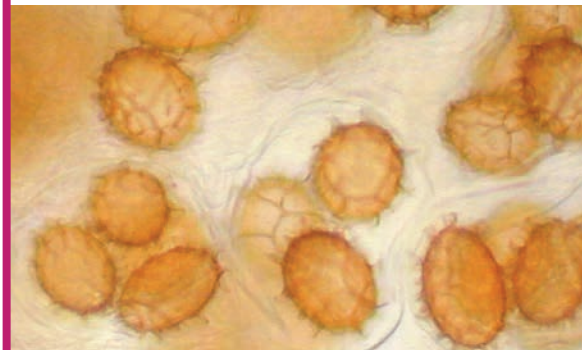
Les pépiniéristes inoculent leurs plants avec des truffes conformes au contrôle. Toutes les truffes sont examinées individuellement afin de vérifier si l'espèce proposée est réellement celle que le pépiniériste désire. Pour déterminer l'espèce de la truffe, nous nous basons sur l'observation des spores au microscope. *Tuber melanosporum* et *Tuber uncinatum* sont les espèces les plus fréquemment contrôlées. L'examen nous renseigne également sur la quantité de spores et leur maturité.



Contrôle des truffes pour inoculation au laboratoire du Ctifl - Centre de Balandran



Spores de *Tuber melanosporum*



Spores de *Tuber uncinatum*

## 2. Contrôle des plants

Les plants à contrôler sont regroupés en lots par les pépiniéristes. Le contrôle se fait par échantillonnage sur des plants de un ou deux ans. Nous regardons les racines de chaque plant à la loupe binoculaire. Nous notons la quantité de mycorhizes présentes (échelle de 0 à 5), leur répartition sur le plant, et détectons d'éventuelles contaminations par des champignons mycorhiziens étrangers pouvant concurrencer la production de truffes. Les lots de plants bien mycorhizés et respectant des normes de taille et de diamètre au collet sont acceptés. Ceux non conformes seront éventuellement recontrôlés l'année suivante ou détruits.



Mycorhizes de *Tuber melanosporum*



Plants étiquetés

## 3. Contrôle de l'étiquetage des plants

Chaque plant accepté doit être étiqueté individuellement avant sa commercialisation. Nous contrôlons la conformité de cet étiquetage chez les pépiniéristes. Des étiquettes de différentes couleurs indiquent l'espèce de truffes avec laquelle le plant a été inoculé.